

Loyers au 1er janvier 2012

L'an dernier à la même époque, notre Conseil d'Administration validait une majoration "en masse" des loyers de 1,1 %, alors que tous les indicateurs économiques et sociaux nous prédisaient une baisse historique du pouvoir d'achat des ménages. Déjà, la précarité gagnait du terrain et de plus en plus de ménages avaient des difficultés à payer leurs loyers. Pour ces raisons, la CGT avait refusé de voter cette majoration.

Aujourd'hui, il nous est proposé une majoration "uniforme" de 1,9 %. Cela alors que les conséquences sociales qui découlent de la crise économique qui ravage le pays sont aujourd'hui dramatiques. La pauvreté se généralise, se banalise : chômage, bas salaires, temps partiels imposés, hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires de base, des soins, des mutuelles...

Le chômage a augmenté de 3 % en 1 an et la Hte Loire qui n'est pas épargnée comptait 7 160 demandeurs d'emploi au mois d'août. Ceux-ci ont certainement été réconfortés, en entendant M. Wauquiez annoncer qu'il envisageait de réserver les logements sociaux à ceux qui travaillent.

Le gouvernement taxe les mutuelles, les indemnités journalières et tout le monde a bien compris hier soir qu'une hausse de la TVA allait rapidement être annoncée. Les familles les plus démunies sont de plus en plus frappées par la précarité, et celle-ci touche même aujourd'hui des catégories sociales jusque-là épargnées.

D'une étude récente de l'Insee, il ressort que la France comptait 8,2 millions de pauvres en 2009, contre 7,8 millions un an plus tôt. Plus de 13 % de la population sont considérés comme pauvres, c'est-à-dire vivant avec moins de 954 euros par mois. L'Insee estime que la crise a touché tout le monde mais d'avantage encore les plus modestes. Le site Hte Loire Infos qui a repris ces données début septembre, explique que le ..."*phénomène n'épargne pas le département de la Hte Loire où les associations qui viennent en aide aux personnes en situation de précarité doivent faire face à une demande plus en plus importante au fil des mois. C'est le cas au Secours-Populaire au Puy-en-Velay, où l'on a reçu un nombre considérable de familles durant l'été, des hommes et des femmes qui n'avaient pas l'habitude de frapper à la porte...*"

Le 6 octobre, Zoom d'ici, mettait en ligne cette autre information : ..."*Les mutuelles s'inquiètent de la "démutualisation" croissante de la population. En Haute-Loire, un tiers des familles ont renoncé à leur mutuelle, selon le groupe Istya (6 mutuelles)... et 31 % des Français déclarent avoir des difficultés financières pour se soigner...*"

Un drame s'exécute sans bruit, car derrière ces chiffres il y a des êtres humains en situation de survie permanente. Leur quotidien : humiliation, culpabilisation, détresse humaine et psychologique, angoisse, peur au ventre face à des choix cornéliens - comment se loger, se nourrir, se chauffer, se soigner ?

La CGT n'accepte pas que des familles, des enfants se retrouvent dans une telle situation de précarité !

Bien sûr, je le sais et on ne va pas manquer de me le rappeler - Nous sommes des gestionnaires et si cette majoration n'était pas appliquée, l'office ne pourrait tenir les engagements prévus dans la CUS et le PSP.

Oui... Mais l'Etat ne devrait-il pas être un gestionnaire exemplaire du logement social au lieu de s'en désengager toujours un peu plus en demandant aux collectivités et aux organismes de se substituer à lui ? Les subventions d'Etat dédiées à la réalisation de logements sociaux sont en baisse chaque année. Alors qu'elles étaient d'1 milliard d'euros il y a 10 ans, elles sont passées en 2011 à 200 millions d'euros.

En 2008, la distribution du livret A qui finance depuis 60 ans sous forme de prêts bonifiés, la construction de logements sociaux est "banalisée", c'est-à-dire généralisée à toutes les banques. Aujourd'hui, celles-ci ont obtenu de garder à leur profit 35 % de l'épargne populaire, voire 40 %.

Plus de 37 milliards d'euros issus des livrets A sont désormais dans les caisses des banques, sans contrepartie, ou plutôt dans les circuits financiers spéculatifs et dans les poches des traders, des banquiers et des actionnaires.

Avec la captation (on pourrait parler d'un véritable racket) des ressources du "1 % logement" le gouvernement veut prélever dans la poche des 11 500 000 salariés du privé, 3,4 Milliards, pour les années 2012/2014, afin de financer en ses lieux et place les Agences Gouvernementales ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) et ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat).

Et puis n'oublions pas les 340 millions d'euros prélevés chaque année sur la période de 2011 à 2013 sur les organismes HLM pour financer la rénovation urbaine.

Pendant ce temps, les allocations logement baissent et ont été réduites de 240 millions d'euros entre 2010 et 2011 !

En raison de ce désengagement financier sans précédent de l'Etat, les organismes n'ont pas d'autres moyens que d'aller chercher de l'argent dans la poche des locataires HLM pour financer les travaux de réhabilitation.

Ce désengagement de l'Etat, (le même qui par ailleurs impose aux plus modestes une cure d'austérité, aussi injuste qu'inefficace), n'est pas acceptable, pas justifiable, pas pardonnable pour notre société soi-disant développée. Quand les seuils d'intolérance sont atteints, il faut savoir dire non.

La CGT n'accompagnera pas cette misère que nos gouvernants laisse se développer en voulant faire porter les conséquences de la crise par les salariés, les familles, les demandeurs d'emploi, les retraités et bien sûr les locataires qui n'en sont nullement responsables... Elle va continuer à la combattre ! Et pour cette raison, (pour toutes ces raisons), elle ne votera aucune majoration des loyers pour le 1er janvier 2012 .

Daniel LEBRE
Administrateur pour la CGT-43

